
Pressemitteilung

Communiqué de presse

Seiten / Pages : 1

Datum / Date : 20.02.2023

Adaptation du barème d'imposition à l'inflation

L'OGBL, le LCGB et la CGFP demandent une entrevue urgente avec le Premier ministre

Les trois organisations syndicales ayant la représentativité nationale viennent de demander une entrevue urgente avec le Premier ministre au sujet de l'adaptation du barème d'imposition du revenu des personnes physiques à l'inflation.

Lors des dernières réunions du Comité de coordination tripartite, une telle adaptation constituait une revendication principale des trois organisations à laquelle le Gouvernement n'a pas encore donné de suite.

Or, dans le contexte d'une inflation toujours élevée, cette adaptation est devenue indispensable aux yeux des organisations syndicales afin d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des salariés et pensionnés. Sans ajustement du barème, ce pouvoir d'achat n'est compensé qu'au niveau du brut, alors qu'il continue à diminuer sur le net. En effet, pour un salaire moyen, une tranche indiciaire de 2,5 % brut représente seulement une augmentation nette de 1,75%. Il est largement temps que cette augmentation de la pression fiscale rampante et cachée arrive à sa fin.

Pour cette raison, l'OGBL, le LCGB et la CGFP ont demandé une entrevue urgente avec le Premier ministre avant la prochaine réunion du Comité de coordination tripartite pour discuter des modalités concrètes d'une telle adaptation. Pour les trois organisations syndicales, ce sujet doit impérativement faire partie des discussions tripartites à venir.